

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

332

Société :

133975

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Chef Bureau d'Hygiène
Essoukhour Assawda
Signé : Docteur Naima MESSOUR

Autorisation CNDP N° : A-A-215 /2019

Cachet du médecin :

Date de consultation : 13/12/2022
Nom et prénom du malade : NALEEMA OKAYAN Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Dysthymie et Sommeil

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Médecin attestant le paiement des Actes
13/08/2011			 	 Chef Bureau d'Hygiène Essoukhour Assouf MESSOURI Signé : Docteur Houda MESSOURI

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Prénom du Pharmacien Droguiste	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DU CARREFOUR DENAICH SANA 1, Bd Ibn Rachd Casablanca Tél: 05 22 61 83 65	17/10/22	10130

ANALYSES - RADIographies

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>LAR RADIOGRAPHIE QUADRIZIANE RUE ALMA 100 75017 PARIS 33 52 36 00 00</i>	14/10/22	B 130	124,20€

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	21433552 00000000 B 00000000 11433553		COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya grand de Casablanca
Préfecture de Casablanca
Commune de Casablanca
Arrondissement
d'Essoukhour Assawda

Casablanca, le : 13/10/2011

Docteur *Naïma MESSOUR*
Chef Bureau d'Hygiène
Essoukhour Assawda
Signé : Docteur Naïma MESSOUR

ORDONNANCE

1. QUATRE QUARTS

① robe laine Bf on 1/3

50% 1/3 + 2/3

②

1/3

laine

50% 1/3 + 2/3

20130

3 my

3 my

PHARMACIE DU CARREFOUR
Dr. SEDMAICH SANA
71, Bd Mohamed V Casablanca
Tél: 05 22 618365

Chef Bureau d'Hygiène
Essoukhour Assawda
Signé : Docteur Naïma MESSOUR

RIACEN® gélules et suppositoires

Piroxicam

Composition :

Formes	RIACEN® 10 mg	RIACEN® 20 mg	RIACEN® 20 mg
Piroxicam	10 mg	20 mg	20 mg
Excipients	(dont lactose) q.s.p. 1 gélule	(dont lactose) q.s.p. 1 gélule	q.s.p. 1 suppositoire

Propriétés :

Anti-inflammatoire non stéroïdien (AINS) de la famille des oxicams.

Indications :

RIACEN est indiqué dans de nombreuses affections qui font appel à un traitement antiphlogistique et/ou analgésique comme l'arthrose mono et polyarticulaire, l'arthrite rhumatismaux, la spondylarthrite ankylosante, la goutte aiguë, la périarthrite, les lombosciatiques, les rhumatismes musculaires, les fibromyosites.

Contre-indications :

RIACEN est contre-indiqué en cas d'allergie à l'aspirine et aux AINS, d'ulcère de l'estomac, d'insuffisance hépatique ou rénale ou de traitement anticoagulant.

Effets indésirables :

Gastrites, stomatites (inflammation de la bouche et des gencives), douleurs abdominales, voire même ulcération du tube digestif. Dans certains cas, jaunisse, céphalées (maux de tête), bourdonnements d'oreille et somnolence. Parfois apparaissent des manifestations allergiques cutanées, une photosensibilisation ou un asthme. En cas de doute, signalez-le à votre médecin traitant.

Enfants de moins de 15 ans : exceptionnelles infections graves de la peau en cas de varicelle.

Précautions d'emploi :

RIACEN est susceptible de diminuer l'efficacité du stérilet.

Consulter votre médecin avant de prendre ce traitement en cas de grossesse ou d'allaitement.

Les sujets âgés ne doivent prendre ce traitement que sous contrôle médical.

RIACEN est déconseillé chez les enfants de moins de 15 ans.

Les conducteurs de véhicules et les utilisateurs de machines doivent être avertis des risques de vertiges et de somnolence inhérents à ce traitement.

L'utilisation prolongée de RIACEN doit être suivie par des examens médicaux réguliers.

Ne pas associer RIACEN aux anti-inflammatoires non stéroïdiens dont l'aspirine, le méthotrexate, le lithium, la zidovudine, AZT, la ciclosporine et certains antihypertenseurs (diurétiques, inhibiteurs de l'enzyme de conversion, bêta-bloquants).

L'association aux héparines, à la ticlopidine, aux anticoagulants oraux et aux thrombolytiques augmente le risque hémorragique.

Arrêter le traitement en cas d'hémorragie gastro-intestinale ou de manifestation cutanée ou muqueuse de type prurit, rash, aphéte, conjonctivite.

En cas de doute ou de réaction allergique, contacter immédiatement votre médecin traitant ou le centre antipoison le plus proche.

Mode d'emploi et posologie :

La dose quotidienne totale de Piroxicam administrée ne doit pas dépasser quarante milligrammes. En cas de traitement prolongé, les doses sont à diminuer.

- Gélules : 1 à 2 gélules par jour, au cours des repas, avec un gr.

- Suppositoires : 1 à 2 suppositoires par jour

Formes et présentations :

RIACEN crème à 1% - Tube de 15 g

RIACEN crème à 1% - Tube de 50 g

RIACEN 20 mg - Boîte de 10 suppositoires

RIACEN 10 mg - Boîte de 20 gélules

RIACEN 20 mg - Boîte de 20 gélules

Liste I (tableau A)

A conserver à l'abri de la chaleur et de l'humidité

PROMOPH,
Z.I. du Sahel, Had St



2013

Si vous décidez de prendre ce médicament pendant la grossesse, consultez votre médecin car lui seul peut juger de la nécessité de poursuivre ce traitement.

Alimentation:

En cas d'allaitement, éviter de prendre ce médicament.

D'UNE FAÇON GÉNÉRALE, IL CONVIENT AU COURS DE LA GROSSESSE OU DE L'ALLAITEMENT DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN AVANT DE PRENDRE TOUT MEDICAMENT.

Sportifs :

Sans objet

Effets sur l'aptitude de conduire un véhicule ou à utiliser des machines :

Sans objet

Excipients à effets notoires :

Ce médicament contient le glycérol et laque de coccine.

3- COMMENT PRENDRE PRINCI-B FORT ?

Instruction pour un bon usage

Posologie, mode et/ou voie d'administration, fréquence d'administration :

Respectez toujours la posologie indiquée par votre médecin. En cas de doute, consultez votre médecin ou votre pharmacien.

Posologie :

RESERVE A L'ADULTE.

1 comprimé 2 ou 3 fois par jour.

Mode et voie d'administration :

Voie orale.

Les comprimés sont à avaler sans croquer au début ou au milieu des repas avec un peu d'eau.

Durée du traitement :

Se conformer à l'ordonnance de votre médecin.

Symptômes et conduite à tenir en cas de surdosage :

Prenez PRINCI-B Fort uniquement comme il vous a été prescrit. Si vous avez utilisé ou pris plus de PRINCI-B Fort, prenez immédiatement contact avec votre médecin ou votre pharmacien. Un excédent de l'association de vitamines B dans le corps n'est, en principe, pas connu. A signaler toutefois, que lors de l'utilisation de doses beaucoup trop fortes (c'est-à-dire, dépassant beaucoup les quantités recommandées), la vitamine B6 peut provoquer une atteinte des nerfs périphériques, du foie ou une éruption sur la peau.

Conduite à tenir en cas d'omission d'une ou plusieurs doses :

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

Mention, si nécessaire, d'un risque de syndrome de sevrage :

Sans objet.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'information.

4- QUELS SONT LES EFFETS INDÉSIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, PRINCI-B FORT, comprimé enrobé est susceptible d'avoir des effets indésirables.

Ces effets indésirables sont liés à la vitamine B6. ils sont caractérisés par des manifestations neurocure prolongées.

Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si certains effets indésirables sont plus importants que les autres, contactez votre pharmacien.

5- COMMENT CONSERVER PRINCI-B FORT, COMPRIME ENROBÉ ?

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Ne pas utiliser après la date de péremption figurant sur la boîte (La date d'expiration fait référence à la date de fabrication).

A conserver à une température n° dépassant pas 25°C.

« Ne jetez aucun médicament au tout à l'égout ni avec les ordures ménagères ».

Demandez à votre pharmacien d'aligner les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribuent à préserver l'environnement.

6- INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES :

Que contient PRINCI-B FORT, comprimé enrobé :

Composition qualitative et quantitative en substance(s) active(s) par unité de prise :

Thiamine mononitrate (Vitamine B1)..... 250,00 mg

Pyridoxine chlorhydrate (Vitamine B6)..... 250,00 mg

Cyanocobalamine (Vitamine B12)..... 1,00 mg

Composition qualitative en excipients :

Povidone K90, Aérosol 200, Cellulose microcristalline, Stéarate de Magnésium, Hypromellose, Laque co.

Nom et adresse de l'EPI titulaire de l'AMM au Maroc :

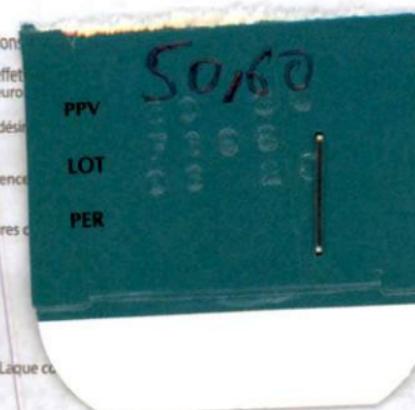
Laboratoires SYNTHAMEDIC

20-22, Rue Zoubeir Ibnou Al Aouam, Roches noires, 20300 Casablanca, Maroc

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée : 12/2017.

Conditions de prescription et de délivrance :

Médicament délivré sans ordonnance.



Royaume du Maroc
Ministère de l'Interieur
Wilaya grand de Casablanca
Préfecture de Casablanca
Commune de Casablanca
Arrondissement
d'Essoukhour Assawda

Casablanca, le : 23/10/2022



Docteur

ORDONNANCE

مختبر الرينة
LABO RACINE OULAD ZIANE
251, Rue Al Mahatta Dera Manira
Casablanca - TMS: 0661 57 13 18
Tél: 0522 63 02 58 / 0522 38 74 44



LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LABO RACINE OULAD ZIANE

251, Rue Al mahatta (Ex la croix), Derb Manira - Casablanca

Tél : 0522 367444 - Fax : 0522 399227, GSM : 0661571348 / 0657280230

E-mail: receptionlaboracine@gmail.com

R.C: 405132, IF: 14392949, Patente: 33600088, Identifiant commun n°000359080000087
CNSS n° 9393886, Banque : Banque populaire, Compte n° 2121117348690092, INPE n°093062107

0 9 3 0 6 2 1 0 7

Dr. Larbi BENRAMDANE

Pharmacien - Biologiste

Diplômé de Lyon I - France

Professeur de la Faculté de Médecine et
de Pharmacie de RABAT

Ancien Pharmacien spécialiste des hôpitaux
des FAR

Bactériologie - Biochimie - Hématologie
Immunologie - Mycologie - Parasitologie
Virologie

FACTURE 2210142011

Mme Malika OUKARAM

Demande N° 2210142011

Date de l'examen : 14-10-2022

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
	Glycémie à jeun	B30	B
	HbA1c	B100	B

Total des B : 130

TOTAL DOSSIER : 174.2 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : 174.2 DH

LABO RACINE OULAD ZIANE
251, Rue Al Mahatta Derb Manira
Casablanca - GSM: 0661 57 13 13
Tél: 0522 33 03 68 / 0522 36 74 44

Docteur Larbi BENRAMDANE

Pharmacien - Biologiste

Diplômé de Lyon 1 - France

Ancien Professeur de la faculté de médecine
et de Pharmacie de RABAT

Ancien Pharmacien spécialiste des hôpitaux des FAR



الدكتور العربي بن رمضان

صيدلي - إحيائي

خريج Lyon 1 - فرنسا

أستاذ بكلية الطب و الصيدلة
بالرباط

صيدلي سابق متخصص بمستشفيات ق.م.م

Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

Exploration Biologique Spécialisée des Lithiases et des Cristaux Urinaires التسخيص البيولوجي المتخصص في حصى الكلى والترسبات البولية

Page 1/1

Code Patient : 2105112001

Date de naissance : 01-01-1942

Date d'édition : 14-10-2022



Date/heure de prélèvement : 14-10-2022 08:48

093062107

Mme Malika OUKARAM

Réf : 2210142011

Prescripteur : Dr Naima MESSOUR

BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

(AUTOMATE BECKMAN COULTER AU 480)

25-05-2021

Glycémie à jeun

(Méthode Enzymatique-Colorimétrique)

1.86 g/L
10.32 mmol/L

(0.70-1.10)
(3.89-6.11)

1.39

Hémoglobine glyquée A1c

(Technique HPLC GX-Tosoh)

9.1 %

25-05-2021

8.0

Critères d'interprétations des résultats d'HbA1c (%)

4-6 Intervalle non diabétique

<6.5 Excellent équilibre glycémique (DNID)

<7 Excellent équilibre glycémique (DID)

7-8 Assez bon équilibre glycémique

8-9 Equilibre glycémique médiocre

>9 Mauvais équilibre glycémique

Pr. Larbi BENRAMDANE
LABORACINE OULAD ZIANE
251, Rue Al Mahatta Derb Manira
Casablanca - GSM: 0661 57 13 48
Tél: 0522 36 03 58 / 0522 36 74 44

251, Rue Al Mahatta Derb Manira - Casablanca

Tél : 05 22 36 74 44 - Fax : 05 22 39 92 27 - Mobile : 06 61 57 13 48 / 06 57 28 02 30

laboracine oulad ziane - E-mail : receptionlaboracine@gmail.com - Google : @Laboracine